

Please send other correspondence to:
Customer Service

**Veillez expédier les produits et toute
autre correspondance à :**
Service à la clientèle

Brother International Corporation (Canada) Ltd.
1 Rue Hôtel de Ville
Dollard-Des-Ormeaux, QC H9B 3H6

brother®

**Brother Product Registration
c/o Redemco
P.O. Box 128
Longueuil, QC
Canada J4K 4X8**



www.brother.ca

ENREGISTRER VOTRE PRODUIT EN LIGNE FACILEMENT ET RAPIDEMENT!

Veillez compléter et retourner cette carte dans les 10 jours afin de confirmer la date d'achat et l'information sur le modèle de votre nouvel appareil Brother. Vous n'êtes pas tenu de répondre à toutes les questions. La réponse à toutes les questions n'est pas nécessaire pour la validité de la garantie.

Gardez votre coupon de caisse! Il sera requis pour fins de réparations sous garantie.

ENREGISTREMENT DU PRODUIT

brother®
at your side

brother®
at your side

PRODUCT REGISTRATION

Please complete and return this card in the next 10 days to confirm the date of purchase and model information for your new Brother product. Please feel free to ignore any questions that you would prefer not to answer – completion is not necessary for your guarantee.

Keep your sales receipt as it is always required to obtain warranty service.

REGISTER YOUR PRODUCT ONLINE QUICKLY AND EASILY!

www.brother.ca

BROTHER SEWING MACHINE LIMITED 25 YEAR WARRANTY

For a limited warranty of 2 years parts and labour from the date of purchase, Brother International Corporation (Canada) Ltd. ("Brother"), or its Authorized Service Centers, will repair or replace (at Brother's sole discretion) this machine free of charge if defective in material or workmanship. This warranty applies only to products purchased and used in Canada. This Limited Warranty does not include cleaning, normal replacement parts (including without limitation, light bulbs, needles, needle plates and belts) or damage caused by accident, neglect, misuse or improper installation or operation or any damage caused from service, maintenance, modifications, or tampering by anyone other than a Brother Authorized Service Representative, or if shipped out of the country. The use of supplies or consumable items that are non-Brother products may void your warranty. Brother sewing machine head parts (excluding without limitation light bulbs, needles, needle plates, belts, motor, electronic parts, foot controller and replacement labour) are warranted for an additional 23 years against defects in material or workmanship. This limited warranty ceases when this sewing machine is rented, sold, misused or otherwise disposed of. Operation of the sewing machine in excess of the specifications or with the Serial Number or Rating Label removed shall be deemed abuse and all repairs thereafter shall be the sole liability of the end-user/purchaser. The sewing machine must be delivered or shipped by the end user/purchaser freight prepaid, to a "Brother" Authorized Service Center, together with your Canadian Proof of Purchase in the form of a Sales Receipt. Please refer to your Operations Manual for proper packaging when shipping your sewing machine. Improper packaging may cause severe damage to the machine during shipping and will void the Warranty.

BROTHER DISCLAIMS ALL OTHER WARRANTIES EXPRESSED OR IMPLIED INCLUDING, WITHOUT LIMITATION, ANY IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, EXCEPT TO THE EXTENT THAT ANY WARRANTIES IMPLIED BY LAW CANNOT BE VALIDLY WAIVED.

No oral or written information, advice or representation provided by Brother, its Authorized Service Centers, Distributors, Dealers, Agents or employees, shall create another warranty or modify this warranty. This warranty states Brother's entire liability and your exclusive remedy against Brother for any failure of the sewing machine to operate properly.

Neither Brother nor anyone else involved in the development, production, or delivery of this sewing machine shall be liable for any direct, indirect, incidental, special, consequential, exemplary, or punitive damages, including lost profits, arising from the use of or inability to use the product, even if advised by the end user/purchaser of the possibility of such damages. Since some Provinces do not allow the above limitation of liability, such limitation may not apply to you.

This Limited Warranty gives you specific legal rights and you may also have other rights which vary from Province to Province.

Warranty Service is available at Brother Authorized Service Centres throughout Canada. For Technical Assistance or for the name and location of your nearest Authorized Service Centre call 1-877-Brother. Internet support: support@brother.ca or browse Brother's Web Site www.brother.ca.

brother
at your side

GARANTIE LIMITÉE DE 25 ANS POUR LA MACHINE À COUDRE BROTHER

Dans le cadre de la présente garantie limitée de 2 (deux) ans à compter de la date d'achat pour la main-d'œuvre et les pièces détachées, la Corporation Internationale Brother (Canada) Ltée (« Brother »), ou un de ses centres de service autorisés, réparera ou remplacera (à la discrétion de Brother) la machine à coudre sans frais si elle présente des défauts de matériaux ou de fabrication. Cette garantie s'applique seulement aux produits achetés et utilisés au Canada. Cette garantie limitée exclut le nettoyage, les pièces de rechange (y compris, à titre non limitatif, les ampoules, les aiguilles, les plaques à aiguilles et les courroies) ou les dommages provoqués par suite d'accidents, de négligence, de mauvaise utilisation, d'installation ou de fonctionnement non conforme, ainsi que les dommages résultant de réparations, de l'entretien, de modifications ou de tentatives de réparations effectuées par toute personne non agréée par Brother ou si l'appareil est expédié hors du pays. L'utilisation de fournitures et de produits consommables autres que des produits Brother peut annuler votre garantie. Les pièces principales de la machine à coudre Brother (excluant, à titre non limitatif, les ampoules, les aiguilles et les plaques, les courroies, le moteur, les pièces électroniques, le sélecteur à pied et la main-d'œuvre) sont sous garantie pendant 23 (vingt-trois) années supplémentaires, si ces dernières présentent des défauts de matériaux ou de fabrication. La garantie s'annule aussitôt que l'appareil est loué, vendu ou mis hors service. L'utilisation de la machine à coudre de façon non conforme à ses spécifications ou le retrait du numéro de série ou de la fiche signalétique sera considéré comme abusif et la responsabilité de toutes les réparations qui s'ensuivront incombera entièrement à l'acheteur/utilisateur final. Pour les réparations sous garantie, la machine à coudre doit être livrée ou expédiée, port payé par l'acheteur/utilisateur, à un centre de service Brother autorisé, accompagné de la preuve d'achat canadienne (coupon de caisse). Avant d'expédier la machine à coudre, veuillez vous référer au Guide de l'utilisateur pour connaître le mode d'emballage approprié. Les dommages causés à la machine à coudre, attribuables à l'emballage, annuleront la garantie.

BROTHER N'ACCORDE AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE Y COMPRIS, À TITRE NON LIMITATIF, AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, SAUF DANS LES CAS OU DE TELLES GARANTIES IMPLICITES NE PEUVENT ÊTRE EXCLUES EN RAISON DE LA LÉGISLATION EN VIGUEUR.

Aucune information, directive ou représentation verbale ou écrite de Brother, ses centres de service autorisés, distributeurs, concessionnaires, agents ou employés ne pourra modifier la présente garantie ou en créer une différente. Dans le cas d'une défaillance quelconque de la machine à coudre, Brother n'a pas d'autre obligation et le client n'a pas d'autres recours que ceux stipulés dans la présente garantie.

Brother, ni personne d'autre impliqué dans la mise au point, la production ou la livraison de la machine à coudre ne sera tenue responsable pour dommages directs, indirects, fortuits, particuliers, ou exemplaires, y compris tout manque à gagner résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le produit, même si l'acheteur/utilisateur informe Brother de la possibilité de tels dommages. Certaines provinces ne reconnaissant pas l'exclusion de tels dommages, celle-ci pourrait ne pas s'appliquer à votre cas particulier.

**La présente garantie limitée vous accorde des droits légaux spécifiques :
il se peut que vous jouissiez également d'autres droits qui varient d'une province à l'autre.**

Les réparations sous garantie peuvent être effectuées dans les centres de service autorisés Brother n'importe où au Canada. Pour obtenir du support technique ou le nom et les coordonnées du centre de service autorisé le plus proche, appelez le 1-877-BROTHER. Support internet : support@brother.ca ou visitez le site web de Brother au www.brother.ca.

brother
at your side

brother
at your side

REGISTER ONLINE!
ENREGISTREZ-VOUS EN LIGNE!
www.brother.ca

First Name / Prénom*

Last Name / Nom*

Company / Compagnie

Title / Titre

Address / Adresse *

Address #2 / Adresse #2

City / Ville*

Postal Code / Code Postal*

Telephone / Téléphone*

Extension / Poste

Fax / Télécopieur

E-mail Address / Courriel*

Date Purchased (MM/DD/YYYY format) /
Acheté le* (format JJ/MM/AAAA)

Purchased From / Acheté chez*

Product Category / Catégorie de produit*

Model / Modèle*

Serial Number / No de Série*

*Mandatory field / *Champ obligatoire

- EN** Yes, I would like to be contacted by Brother for software updates, product information or support.
- FR** Oui, j'aimerais que Brother communique avec moi lors de mises à jour des logiciels, pour de l'information sur les produits ou pour du soutien.

**Thank you for registering your Brother product! Any questions?
Please call us at 1-877-BROTHER or go to www.brother.ca**

**Merci pour avoir enregistré votre produit Brother! Avez-vous des questions ?
Appelez-nous au 1-877-BROTHER ou visitez www.brother.ca**

Tear off and keep / Découpez et conservez